

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

La société Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, AMC Ernst & Young (M.Noureddine HAJJI) et Cabinet M.S.Louzir (Mohamed LOUZIR).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2008	31-déc 2 007		Notes	31-déc 2008	31-déc 2007
ACTIFS				PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
				PASSIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	<u>600 365</u>	<u>4 512 855</u>	Emprunts et ressources spéciales			
Créances sur la clientèle				Concours bancaires	11	7 328 455	3 111 040
				Emprunts et dettes rattachées	12	250 766 060	217 819 204
Créances de leasing : Encours Financiers		327 935 751	280 214 593 (*) (**)	Total Emprunts et ressources spéciales		<u>258 094 514</u>	<u>220 930 244</u>
Moins : provisions		(11 039 614)	(11 028 929)	Autres Passifs			
	5	<u>316 896 137</u>	<u>269 185 664</u>	Dettes envers la clientèle	13	7 915 871	8 229 781
Créances de leasing : Impayés		12 680 204	16 145 037	Fournisseurs et comptes rattachés	14	16 244 917	21 065 768
Moins : provisions		(10 698 652)	(14 413 905)	Provisions pour passifs et charges	15	1 145 830	1 109 976
	6	<u>1 981 552</u>	<u>1 731 132</u>	Autres	16	4 115 152	2 739 489 (**)
Intérêts constatés d'avance		(2 273 638)	(1 887 437) (**)	Total des autres Passifs		<u>29 421 769</u>	<u>33 145 014</u>
Total des créances sur la clientèle		<u>316 604 050</u>	<u>269 029 359</u>				
Portefeuille titres de placement		<u>63 768</u>	<u>6 632</u>				
Portefeuille d'investissement				CAPITAUX PROPRES			
Portefeuille d'investissement brut		23 040 093	26 589 602	Capital social		28 500 000	28 000 000
Moins : provisions		(471 958)	(868 042)	Réserves		15 988 507	15 914 373
Total Portefeuille d'investissement	7	<u>22 568 135</u>	<u>25 721 560</u>	Résultat reportés		6 708 545	6 050 574
Valeurs immobilisées				Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>51 197 051</u>	<u>49 964 946</u>
Immobilisations incorporelles		2 364 627	2 246 374	Résultat de la période		8 788 901	5 432 105
Moins : amortissements		(1 947 559)	(1 706 747)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	<u>59 985 952</u>	<u>55 397 051</u>
	8	<u>417 069</u>	<u>539 627</u>				
Immobilisations corporelles		4 203 451	2 710 395				
Moins : amortissements		(2 199 949)	(1 972 029)				
	9	<u>2 003 502</u>	<u>738 366</u>				
Total des valeurs immobilisées		<u>2 420 571</u>	<u>1 277 993</u>				
Autres actifs	10	<u>5 245 347</u>	<u>8 923 910</u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u>347 502 235</u>	<u>309 472 309</u>	TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		<u>347 502 235</u>	<u>309 472 309</u>

(*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 2-3)

(**) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 3)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 Décembre 2008
(exprimé en dinars)

	31/12/2008	31/12/2007
PASSIFS EVENTUELS	24 995 030	18 952 000
Cautions, avals et autres garanties données	24 995 030	18 952 000
ENGAGEMENTS DONNES	29 906 357	33 847 470
Engagements de financement en faveur de la clientèle	28 982 981	32 699 094
Engagements sur titres	923 376	1 148 376
ENGAGEMENTS RECUS	58 770 405	59 538 605
Cautions reçus	330 000	10 150 000
Garanties reçues	6 077 411	2 753 568
Intérêts à échoir sur contrats actifs	52 362 994	46 635 037
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	18 399 837	12 050 000
Effets Escomptés sur la Clientèle	31 853	
Emprunts Obligataires souscrits non encore encaissés		3 050 000
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	18 367 984	9 000 000

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 31 décembre 2008
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2008</u>	<u>Exercice 2007</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts de credit bail		32 585 850	26 620 735 (*)
Variation des produits réservés		505 951	217 377
Total du revenu de leasing	18	33 091 801	26 838 112
Autres produits d'exploitation	19	526 338	412 353
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		33 618 139	27 250 465
CHARGES FINANCIERES NETTES			
	20	(16 245 413)	(13 692 960)
PRODUITS DES PLACEMENTS			
	21	2 172 102	1 377 982
PRODUIT NET		19 544 828	14 935 487
Charges de personnel	22	(3 829 046)	(3 043 486)
Autres charges d'exploitation	23	(3 301 779)	(2 781 737)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(850 302)	(2 462 683)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	396 085	(396 146)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(502 932)	(384 884)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(437 872)	575 095
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 018 983	6 441 646
Autres gains ordinaires	28	251 621	334 101
Autres pertes ordinaires	29	(281 712)	(37 065)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		10 988 893	6 738 682
Reprises sur provisions pour impôt différé	15	27 849	0
Impôt sur les bénéfices	30	(2 227 841)	(1 306 577)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		8 788 901	5 432 105
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 788 901	5 432 105
Résultat par action		1,542	0,953

(*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 2-6)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2008</u>	<u>Exercice 2007</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	31	218 548 378	193 583 294
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(235 376 271)	(202 061 842)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(6 899 901)	(5 499 691)
Intérêts payés	34	(16 068 734)	(13 793 507)
Impôts et taxes payés	35	(1 871 931)	(2 648 747)
Autres flux de trésorerie	36	3 243 785	3 204 929
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(38 424 673)	(27 215 564)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(1 665 266)	(689 506)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	37 086	73 980
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(3 167 200)	(4 069 910)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	6 717 746	4 283 742
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		1 922 366	(401 694)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	41	(4 198 987)	(3 562 842)
Encaissements provenant des emprunts		136 091 500	133 325 000
Remboursement d'emprunts		(103 020 111)	(112 665 707)
Flux liés au financement à court terme		(500 000)	10 500 000
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		28 372 402	27 596 451
Variation de trésorerie			
		<hr/>	<hr/>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 401 815	1 422 622
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	42	(6 728 090)	1 401 815

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonné au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq

tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à la somme de 28.500.000 Dinars divisé en 5.700.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

A partir du 1er Janvier 2008 et conformément à la loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, TL a cessé d'appliquer l'amortissement dégressif pour le matériel informatique et applique désormais un amortissement linéaire sur une durée de 3 ans tel que fixé par le décret 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximums des amortissements linéaires.

Pour le matériel informatique exploité avant le 1er janvier 2008, le différentiel entre la valeur amortissable et les amortissements qui ont été déduits des résultats des exercices antérieurs à l'exercice 2008 est réparti sur la période d'utilisation restante dudit matériel déterminée compte tenu d'une durée d'amortissement de 3 ans.

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de location-financement portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour des besoins de comparaison.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie comme suit :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- Les cautions bancaires
- Les actifs financiers affectés
- Les dépôts de garantie

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location-financement se présentent comme suit :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5 Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-6 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de l'exercice.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant l'exercice antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-9 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et sont apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Avec l'apparition de la Loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, sont abrogées, les dispositions du paragraphe VII novodécies de l'article 48 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, portant la déduction de l'amortissement financier pour les entreprises exerçant l'activité de leasing et relatif aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing conclus à partir du premier janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS relative à la déduction des provisions au titre des créances douteuses, sont applicables aux sociétés de leasing. La loi de finance pour la gestion 2006 a relevé le taux des provisions déductibles à 100%. Ce taux est applicable jusqu'au 31 décembre 2009.

2-10 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour l'exercice suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

L'article 51 de la loi de finances pour l'année 2008 a prévu l'obligation de régulariser la TVA en vertu de la législation en vigueur en cas de cession par les entreprises qui réalisent des opérations de leasing, des équipements, matériels et constructions objets de contrats de leasing au profit de personnes autres que les contractants assujettis à la TVA.

NOTE 3 : CHANGEMENT DE PRESENTATION

3-1 Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et passifs du bilan sont désormais présentés par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

3-2 Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de présentation des produits de leasing comptabilisés d'avance.

En effet, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances de leasing.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

Les autres passifs ont été ainsi diminués des loyers comptabilisés d'avance pour un montant de 10 845 648 DT au 31 décembre 2007. Par ailleurs, l'encours de leasing a augmenté de la portion du capital (amortissement financier) incluse dans ces loyers non courus pour un montant de 8 958 211 DT au 31 décembre 2007.

Ainsi, ces intérêts comptabilisés d'avance sont présentés en déduction des créances de leasing pour un montant net soit 1 887 437 DT au 31 décembre 2007.

NOTE 4. Liquidités et équivalents de liquidité

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007
- Banques	595 464	4 507 949
- Caisses	4 900	4 906
<u>Total</u>	<u>600 365</u>	<u>4 512 855</u>

NOTE 5. Créances de leasing : encours financiers

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	Valeur Nette
- Créances de leasing (encours financiers)	324 470 342
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	434 971
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	3 030 438
<u>Total</u>	<u>327 935 751</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 030 598)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(9 016)
<u>Total</u>	<u>(11 039 614)</u>
<u>- Soldes au 31 décembre 2008</u>	<u>316 896 137</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur nette
Solde au 31 décembre 2007 publié	278 143 875
Régularisation des amortissements inclus dans les loyers comptabilisés d'avance	(8 958 211)
<u>Solde au 31 décembre 2007 retraité</u>	<u>269 185 664</u>
Additions de l'exercice	
- Investissements	205 364 587
- Relocations	648 673
Retraits de l'exercice	
- Remboursement des créances échues	(147 863 385)
- Remboursement des créances anticipées	(9 540 440)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(581 608)
- Relocations	(292 669)
- Régularisations	(14 000)
Provisions de La periode	
- Dotations	(3 730 002)
- Reprises	3 719 317
<u>- Soldes au 31 Décembre 2008</u>	<u>316 896 137</u>

5.1 Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Agriculture	39 345 487	16 838 060
Bâtiments TP	79 791 338	31 836 558
Industrie		
Agro-alimentaire	51 776 655	21 298 409
Chimie	24 351 167	12 337 702
Energie	155 240	71 371
Textile	22 464 821	7 651 912
Autres industries	134 821 634	58 610 090
Tourisme		
Hôtellerie	9 021 385	3 145 345
Agences de voyage	16 808 199	5 204 416
Location de voiture	36 577 519	17 275 525
Autres Tourisme	6 501 806	1 888 815
Commerce et service		
Commerce	167 343 714	73 142 238
Transport	64 225 863	28 279 616
Audio-visuel	330 557	86 009
Professions libérales	31 514 121	15 939 421
Autres Services	81 297 170	34 330 265
	766 326 674	327 935 751

5.2 Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Matériel de transport léger	217 014 659	98 320 898
Matériel de transport léger Utilitaire	40 362 901	19 884 966
Matériel de transport lourd	110 804 318	43 201 233
Matériel BTP	89 476 164	38 212 935
Equipement industriel	108 876 400	39 943 048
Equipement informatique	11 104 823	5 131 124
Autres	66 180 206	26 948 598
	Sous total	271 642 803
Immeubles de bureaux	84 503 997	40 013 501
Immeubles industriels ou commerciaux	38 003 206	16 279 447
	Total	327 935 751

5.3 Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Paiements minimaux sur contrats actifs	366 325 557	308 029 034
à recevoir dans moins d'1 an	151 267 354	126 823 002
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	203 779 159	168 904 466
à recevoir dans plus de 5 ans	11 279 044	12 301 566
Produits financiers non acquis	51 108 051	45 214 796
Encours contrats actifs (1)	315 217 506	262 814 238
à recevoir dans moins d'1 an	125 542 108	104 541 495
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5ans	179 411 634	146 282 506
à recevoir dans plus de 5ans	10 263 765	11 990 238
Créances en cours (2)	3 030 438	5 142 515
Créances échues (3)	434 971	481 446
Contrats suspendus (contentieux) (4)	9 252 835	11 776 394
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)	327 935 751	280 214 593

NOTE 6. Créances de leasing : impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	2 758 827	3 691 033
- Intérêts de retard à facturer	31 181	28 737
<u>Montant brut</u>	<u>2 790 008</u>	<u>3 719 770</u>
A déduire :		
- Provisions	(341 418)	(1 283 786)
- Produits réservés (*)	(392 569)	(630 905)
<u>Montant net</u>	<u>2 056 022</u>	<u>1 805 079</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	9 741 637	12 276 709
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>9 890 195</u>	<u>12 425 267</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 223 805)	(10 490 738)
- Produits réservés	(1 474 618)	(1 709 942)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>43 215</u>	<u>76 029</u>
- Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(117 686)	(149 976)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>1 981 552</u>	<u>1 731 132</u>

(*) Dont 79 423 DT des agios réservés sur créances ordinaires.

Note 6 (suite) : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	294 446 115	19 618 077	1 507 230	20 318	12 344 011	327 935 751
Impayés (1)	909 818	966 878	322 436	1 024	10 300 309	12 500 465
Avances et acomptes reçus (2)	(2 742 363)	(33 465)			(269 981)	(3 045 810)
Produits à recevoir (3)	31 181					31 181
ENCOURS GLOBAL	292 644 751	20 551 489	1 829 666	21 343	22 374 338	337 421 587
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (4)			0,54%	0,01%	6,65%	
			7,2%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	3 989 280	0	0	0	0	3 989 280
TOTAL ENGAGEMENTS	296 634 031	20 551 489	1 829 666	21 343	22 374 338	341 410 867
Produits réservés	0	0	67 195	77	1 838 177	1 905 449
Provisions affectées sur les impayés	0	0	67 423	0	8 497 800	8 565 223
Provisions affectées sur les encours	0	0	64 155	0	10 966 443	11 030 599
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	0	0	198 774	77	21 302 420	21 501 271
ENGAGEMENTS NETS	296 634 031	20 551 489	1 630 892	21 266	1 071 918	319 909 596
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (5)			10,86%	0,36%	94,07%	
			87,8%			

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant 148 558 DT totalement provisionnées.

(2) Dettes envers la clientèle.

(3) Figure parmi les impayés

(4) Le ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) s'établi au 31 Décembre 2008 à 7,2% contre 10,4% au 31 Décembre 2007.

(5) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés s'établi au 31 Décembre 2008 à 87,8% contre 81,64% au 31 Décembre 2007.

NOTE 7. Portefeuille d'investissement

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Titres de participation	20 230 932	20 450 932
Titres immobilisés	2 209 209	5 636 908
Prêts au personnel	657 474	712 320
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 698	225 662
Dépôts et cautionnements versés	21 280	19 280
	<u>23 345 593</u>	<u>27 045 102</u>
Montant brut		
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(305 500)	(455 500)
	<u>23 040 093</u>	<u>26 589 602</u>
Montant libéré		
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(403 291)	(265 018)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(49 190)	(583 548)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
	<u>22 568 135</u>	<u>25 721 560</u>
Montant net		

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	20 450 932	19 995 432	455 500
Additions de l'exercice			
- Libération des 3/4 des actions Tunisie Valeurs	0	450 000	(450 000)
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(220 000)	(220 000)	0
Soldes au 31 Décembre 2008	<u>20 230 932</u>	<u>20 225 432</u>	<u>5 500</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	5 636 908	5 636 908	
Additions de l'exercice			
- Société Golden Yasmin Loisirs	300 000	300 000	
- Tunisie Lait	300 088	300 088	
- Société SOKAPO sarl	1 200 000	1 200 000	
- Tunisian Health Care Centers	600 000	300 000	300 000
Cessions de l'exercice			
- Société Hasdrubal Thalassa Hôtels	(500 000)	(500 000)	
- GAN	(83 330)	(83 330)	
- S.T.P.A	(330 000)	(330 000)	
- Hôtel GRANADA	(500 000)	(500 000)	
- Consortium des Immobilières Maghrébines	(500 000)	(500 000)	
- Société Agricole Saouef	(1 000 000)	(1 000 000)	
- Société KOKET	(200 000)	(200 000)	
- Société ALMES	(1 000 000)	(1 000 000)	
- Société BYZACENE	(60 000)	(60 000)	
- Etablissement Abdelmoula	(116 679)	(116 679)	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(37 690)	(37 690)	
- Tunisie Lait	(300 088)	(300 088)	
- Société SOKAPO sarl	(1 200 000)	(1 200 000)	
Soldes au 31 Décembre 2008	<u>2 209 209</u>	<u>1 909 209</u>	<u>300 000</u>

NOTE 7 (suite) : Portefeuille d'investissement

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :							
<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	5,00	1 931 664			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	65 999	10,00	659 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	125 000	10,00	1 250 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10,00	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	28 306	100,00	2 830 600		242 384	1998/2003/2005	69,04%
S T I F	1	10,00	10			2000	0,00%
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,00	61 000	5 500		2003/2007	4,07%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822		10 822	2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		69 394	2005	2,29%
Maghreb Leasing Algérie	359 999		6 706 781			2006	30,00%
HOLDEFI	44 762		812 886			2006	4,60%
			20 230 932	5 500	403 291		
Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :							
<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 919	10	49 190		49 190	2000	(*)
* Etablissement Abdelmoula	4 370	26,700	116 679			2004	(*)
* Hôtel GRANADA	33 334	10	333 340			2004	(*)
* Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000			2005	(*)
* Société BYZACENE	1 800	100	180 000			2006	(*)
* Société PROMOTEL	3 250	100	325 000			2006	(*)
* Tunisian Health Care Centers	60 000	10,00	600 000	300 000		2008	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10	300 000			2008	(*)
			2 209 209	300 000	49 190		
(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage							

Tableau des valeurs immobilisées
Exercice clos le 31 décembre 2008
 (Exprimé en dinars)

NOTE 8. Immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de l'exercice	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de Période	
Logiciels	33%	2 164 660	75 902	78 805	-	-	2 319 367	1 706 747	240 811	-	-	1 947 558	371 808
Logiciels (en cours)		81 714	42 351	-78 805	-	-	45 260	-	-	-	-	-	45 260
TOTAUX		2 246 374	118 253	0	-	-	2 364 627	1 706 747	240 811	-	-	1 947 558	417 069

NOTE 9. Immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de l'exercice	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de Période	
Terrain	0%	0	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	0	38 692	-	-	0	38 692	0	1 341	-	0	1 341	37 351
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	335 946	77 467	-	54 407	-	359 006	100 063	65 642	34 201	-	131 504	227 502
Mobilier de bureau	10%	721 090	4 770	-	-	-	725 860	487 653	38 818	-	-	526 471	199 389
Matériel informatique	33%	1 128 215	109 386	-	-	-	1 237 601	979 681	125 645	-	-	1 105 326	132 275
Installations générales	10%	494 474	38 934	-	-	-	533 408	373 962	30 675	-	-	404 637	128 771
Constructions en cours		0	1 239 463	-	-	-	1 239 463	-	-	-	-	-	1 239 463
TOTAUX		2 710 395	1 547 463	-	54 407	-	4 203 451	1 972 029	262 121	34 201	-	2 199 949	2 003 502

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire. (Note 1 – 2.2)

NOTE 10. Autres Actifs

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007
- Frais d'émission des emprunts	721 154	535 568
- Fournisseurs d'exploitation, avances	0	450
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	404 026	3 942 817
- Avances et acomptes au personnel	14 542	17 997
- Crédit de TVA	1 493 973	1 189 392
- Compte courant Tunisie Factoring	59 330	69 352
- Compte courant S I M T	882 533	481 685
- Compte courant Tunisie LLD	208 737	1 183 743
- Compte courant MLA	175 069	128 866
- Adhérents, contrats résiliés	42 607	42 607
- Autres comptes débiteurs	365 690	206 134
- Produits à recevoir des tiers	511 114	224 349
- Produits à recevoir sur contrats de portages	178 453	445 282
- Compte d'attente	226 233	140 423
- Charges constatées d'avance	571 946	551 136
	<u>5 855 407</u>	<u>9 159 801</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(105 136)	(77 307)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(42 890)	(42 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(57 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant	(144 403)	-
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(265 257)	(58 320)
	<u>5 245 347</u>	<u>8 923 910</u>

NOTE 10 : Autres Actifs (suite)

Tableau de mouvement des frais d'émission des emprunts
Au 31 Décembre 2008
(Exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de l'exercice	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 498 893	511 758	296 180	1 714 471	963 325	326 172	296 180	993 317	721 154
TOTAUX		1 498 893	511 758	296 180	1 714 471	963 325	326 172	296 180	993 317	721 154

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Banques, découverts	7 328 455	3 111 040
<u>Total</u>	<u>7 328 455</u>	<u>3 111 040</u>

NOTE 12. Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Emprunts		
- Banques locales	61 070 027	46 132 587
- Banques étrangères	33 444 764	36 360 815
- Emprunts obligataires	114 000 000	88 950 000
- Billets de trésorerie	35 000 000	35 500 000
- Trésor Tunisien	3 319 000	7 319 000
<u>Total emprunts</u>	<u>246 833 791</u>	<u>214 262 402</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	637 477	899 485
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	480 882	555 609
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 685 426	1 932 209
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	128 482	169 499
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>3 932 267</u>	<u>3 556 802</u>
<u>Total</u>	<u>250 766 060</u>	<u>217 819 204</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>46 132 587</u>	<u>79 000 000</u>	<u>64 062 560</u>	<u>61 070 027</u>	<u>12 577 024</u>	<u>48 493 003</u>
* AMEN BANK	3 937 500	0	1 750 000	2 187 500	437 500	1 750 000
* AMEN BANK	625 000	0	625 000	0	0	0
* AMEN BANK	0	10 000 000	1 250 000	8 750 000	6 250 000	2 500 000
* STUSID	4 687 500	0	1 250 000	3 437 500	2 187 500	1 250 000
* BTKD	750 000	0	750 000	0	0	0
* B.E.S.T BANK	10 000 000	60 000 000	45 000 000	25 000 000	0	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	0	0	4 000 000	0	4 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	2 257 587	0	771 560	1 486 027	659 024	827 003
* CITIBANK	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* CITIBANK	0	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000
* CITIBANK	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* CITIBANK	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* BTE	3 125 000	0	1 250 000	1 875 000	625 000	1 250 000
* BTE	5 000 000	0	1 666 000	3 334 000	1 666 000	1 666 000
* ATTIJARI BANK	2 750 000	0	750 000	2 000 000	750 000	1 250 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>36 360 815</u>	<u>9 041 500</u>	<u>11 957 551</u>	<u>33 444 764</u>	<u>21 548 776</u>	<u>11 895 988</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	2 404 713	0	564 046	1 840 667	1 246 667	594 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	2 382 723	0	680 781	1 701 942	1 021 160	680 782
* Crédit FMO V	0	9 041 500	0	9 041 500	6 027 667	3 013 833
* JEXIM BANK	4 924 134	0	1 406 896	3 517 238	2 110 343	1 406 895
* BEI (credit participatif)	584 398	0	110 000	474 398	474 398	0
* B.A.D	2 581 823	0	2 581 823	0	0	0
* B.E.I	13 550 288	0	3 774 740	9 775 548	6 414 334	3 361 214
* PROPARCO	4 703 735	0	1 677 264	3 026 471	1 349 207	1 677 264
* OPEC FUND	5 229 001	0	1 162 001	4 067 000	2 905 000	1 162 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	82 493 402	88 041 500	76 020 111	94 514 791	34 125 800	60 388 991

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
	-	-	-		-	-
* Emprunt obligataire 2002 II	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2003	4 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2004	6 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* Emprunt obligataire 2004 II	9 000 000	0	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	9 000 000	0	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	12 000 000	0	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	20 000 000	0	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	11 950 000	3 050 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	0	15 000 000		15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	0	15 000 000		15 000 000	15 000 000	0
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	88 950 000	48 050 000	23 000 000	114 000 000	84 000 000	30 000 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	35 500 000	231 850 000	232 350 000	35 000 000	0	35 000 000
* TRESOR TUNISIEN	7 319 000	0	4 000 000	3 319 000	0	3 319 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	42 819 000	231 850 000	236 350 000	38 319 000	0	38 319 000
TOTAL GENERAL	214 262 402	367 941 500	335 370 111	246 833 791	118 125 800	128 707 991

NOTE 13. Dettes envers la clientèle

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	3 045 810	3 329 412
- Dépôts et cautionnements reçus	4 870 061	4 900 369
<u>Total</u>	<u>7 915 871</u>	<u>8 229 781</u>

NOTE 14. Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	149 429	92 973
- Factures non parvenues	308 436	228 451
<u>Sous total</u>	<u>457 865</u>	<u>321 424</u>
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing		
- Factures d'achats	2 492 887	4 820 244
- Effets à payer	12 586 403	10 785 168
- Factures non parvenues	204 216	4 821 413
- Retenues de garantie	503 546	317 519
<u>Sous total</u>	<u>15 787 051</u>	<u>20 744 344</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>16 244 917</u>	<u>21 065 768</u>

NOTE 15. Provision pour passifs et charges

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Provisions pour risques non identifiés	419 266	419 266
- Provisions pour impôt différé	0	27 849
- Autres provisions pour risques	726 564	662 861
<u>Total des provisions</u>	<u>1 145 830</u>	<u>1 109 976</u>

NOTE 16. Autres

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007
- Personnel, rémunérations dues	12 187	1 265
- Personnel, provisions pour congés payés	292 171	241 650
- Personnel, autres charges à payer	846 166	468 144
- Etat, retenues sur salaires	38 101	32 341
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	286 513	402 174
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	6 008	19 208
- Etat, impôts sur les bénéfices	971 425	288 510
- Etat, autres impôts et taxes à payer	241 296	374 370
- Actionnaires, dividendes à payer	5 500	4 487
- C.N.S.S	143 996	121 534
- Autres comptes créditeurs	768 988	465 622
- Diverses charges à payer	225 000	166 753
- Charges à payer sur contrats de portage	180 400	130 931
- Produits constatés d'avance	97 401	22 500
<u>Total</u>	<u>4 115 152</u>	<u>2 739 489</u>

NOTE 17. Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
- Capital social	(A) 28 500 000	28 000 000
- Réserve légale	(B) 3 211 665	2 637 530
- Réserves affectées à l'augmentation du capital	1 500 000	2 000 000
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	7 500 000	7 500 000
- Résultats reportés	6 708 545	6 050 574
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>51 197 051</u>	<u>49 964 946</u>
Résultat de l'exercice	8 788 901	5 432 105
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C) <u>59 985 952</u>	<u>55 397 051</u>
<u>Résultat par action:</u>	31 décembre	31 décembre
	2008	2007
Résultat de l'exercice (1)	8 788 901	5 432 105
Nombre d'actions (2) (*)	5 700 000	5 700 000
Résultat par action (1) / (2)	(D) 1,542	0,953

(A) Au 31 décembre 2008, le capital social est de DT : 28.500.000 composé de 5.700.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérées en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites le calcul du résultat par action au 31 décembre 2008 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2008.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

PERIODE CLOSE LE 31 décembre 2008

(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	7 500 000		2 000 000	3 776 843	8 749 623	4 000 981	53 527 447
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007				637 530		3 363 451	(4 000 981)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006						(3 562 500)		(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			2 500 000			(2 500 000)		0
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					
Résultat au 31 décembre 2007							5 432 105	5 432 105
Solde au 31 Décembre 2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 531	3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 051
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008				574 134		4 857 971	(5 432 105)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						(4 200 000)		(4 200 000)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					0
Résultat au 31 décembre 2008							8 788 901	8 788 901
Solde au 31 Décembre 2008	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 665	3 776 843	6 708 545	8 788 901	59 985 952

NOTE 18. Revenus de Leasing

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<u>Intérêts conventionnels</u>	31 349 637	25 872 589
<u>Intérêts intercalaires</u>	397 431	250 606
<u>Intérêts de retard</u>	838 782	497 540
<u>Total intérêts de crédit bail</u>	<u>32 585 850</u>	<u>26 620 735</u>
- Produits réservés de l'exercice		
. Intérêts inclus dans les loyers	(190 092)	(164 070)
. Intérêts de retard	(136 895)	(193 001)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de l'exercice		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	520 408	366 308
. Intérêts de retard antérieurs	312 530	208 140
	<u>505 951</u>	<u>217 377</u>
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>505 951</u>	<u>217 377</u>
	<u>33 091 801</u>	<u>26 838 112</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>33 091 801</u>	<u>26 838 112</u>

NOTE 19. Autres produits d'exploitation

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	208 301	188 426
- Commissions d'assurance	318 037	223 927
	<u>526 338</u>	<u>412 353</u>
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>526 338</u>	<u>412 353</u>

NOTE 20. Charges financières nettes

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	6 605 348	4 657 448
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 475 323	3 279 636
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 540 484	2 818 957
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	0	43 921
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	326 172	290 995
	<u>12 947 327</u>	<u>11 090 957</u>
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>12 947 327</u>	<u>11 090 957</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	729 034	562 143
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	2 478 517	1 787 955
- Pénalités fiscales et sociales	1 496	452
- Pertes de change	1 011	52 200
- Gains de change	0	(3 921)
- Autres	88 028	203 174
	<u>3 298 086</u>	<u>2 602 003</u>
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>3 298 086</u>	<u>2 602 003</u>
	<u>16 245 413</u>	<u>13 692 960</u>
<u>Total général</u>	<u>16 245 413</u>	<u>13 692 960</u>

NOTE 21. Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Produits des participations	1 794 426	1 161 177
- Produits des titres Immobilisés	327 118	160 147
- Revenus des autres créances immobilisées	49 737	45 689
- Revenus des valeurs mobilières de placement	821	10 969
<u>Total</u>	<u>2 172 102</u>	<u>1 377 982</u>

NOTE 22. Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Salaires et complément de Salaires	2 116 052	1 922 158
- Bonus	946 000	466 000
- Indemnités représentatives de frais	115 560	110 960
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	419 112	357 924
- Autres charges sociales	232 322	186 444
<u>Total</u>	<u>3 829 046</u>	<u>3 043 486</u>

NOTE 23. Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Achat de matières et fournitures	83 434	87 589
<u>Total des achats</u>	<u>83 434</u>	<u>87 589</u>
- Locations	325 801	312 684
- Charges locatives et de copropriété	47 661	45 264
- Entretien et réparations	174 414	165 723
- Primes d'assurances	43 528	40 555
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	317 908	218 975
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>909 312</u>	<u>783 201</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	788 425	587 968
- Publicités, publications, relations publiques	324 118	257 952
- Déplacements, missions et réceptions	499 031	381 862
- Frais postaux et de télécommunications	176 684	204 146
- Services bancaires et assimilés	251 223	204 982
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 039 481</u>	<u>1 636 910</u>
- Jetons de présence	64 800	64 800
- Frais du contentieux	3 421	4 844
- Autres	7 400	10 117
<u>Total des charges diverses</u>	<u>75 621</u>	<u>79 761</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	63 482	57 656
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	30 449	36 620
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>193 931</u>	<u>194 276</u>
<u>Total général</u>	<u>3 301 779</u>	<u>2 781 737</u>

NOTE 24. Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	4 610 821	6 149 288
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 760 519)	(3 686 600)
- Créances Abandonnées des entreprises en difficultés	4 048 919	697 572
- Reprises sur Créances Abandonnées des entreprises en difficultés	(4 048 919)	(697 577)
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>850 302</u>	<u>2 462 683</u>

NOTE 25. Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	0	464 081
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	138 272	60 191
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	0	(94 466)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(534 358)	(33 660)
<u>Total</u>	<u>(396 085)</u>	<u>396 146</u>

NOTE 26. Dotations nettes aux amortissements des valeurs immobilisées

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	240 811	198 149
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	262 121	186 735
<u>Total</u>	<u>502 932</u>	<u>384 884</u>

NOTE 27. Dotations nettes aux provisions pour risques divers

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	39 521	13 193
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	351 340	22 739
- Dotations aux provisions pour risques et charges	63 703	64 893
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(16 692)	(995)
- Reprises de provisions sur avances fournisseurs	0	(674 925)
<u>Total</u>	<u>437 872</u>	<u>(575 095)</u>

NOTE 28. Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	16 880	33 527
- Autres gains sur éléments exceptionnels	41 584	15 101
- Autres produits	193 157	285 473
<u>Total</u>	<u>251 621</u>	<u>334 101</u>

NOTE 29. Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	281 712	37 065
<u>Total</u>	<u>281 712</u>	<u>37 065</u>

NOTE 30. Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Bénéfice comptable avant impôt	10 988 893	6 738 682
A réintégrer		
- Dotations aux Provisions pour Comptes Clients	4 812 797	6 247 768
- Diverses charges non déductibles	576 681	648 110
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	621 191	129 121
- Dividendes et tantièmes	1 731 120	1 154 177
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>14 026 060</u>	<u>12 351 260</u>
Provisions pour créances douteuses	4 610 821	6 122 684
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>9 415 239</u>	<u>6 228 576</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	3 049 980	2 495 500
<u>Base imposable</u>	<u>6 365 259</u>	<u>3 733 076</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	2 227 841	1 306 577
Régularisation impôt	0	0
Impôt sur les sociétés	<u>2 227 841</u>	<u>1 306 577</u>
- Acomptes provisionnels payés	(1 212 187)	(975 420)
- Retenues sur placements	(44 229)	(42 647)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>971 425</u>	<u>288 510</u>

NOTE 31. Encaissements reçus des clients

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	15 996 480	18 175 689
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	(12 531 646)	(15 996 480)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 329 412)	(2 083 068)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	3 045 810	3 329 412
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(356 004)	(914 781)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(4 900 369)	(4 191 084)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	4 870 061	4 900 369
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(1 909 937)	(1 609 131)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 371 039	1 909 937
- TVA collectées	+	28 843 402	25 247 306
- Loyers encaissés	+	188 568 664	155 468 680
- Loyers encaissés d'avance en début de période		(8 958 211)	(7 799 002)
- Loyers encaissés d'avance en fin de période		0	8 958 211
- Intérêts de retard	+	838 782	497 540
- Créances virées en Pertes	-	(4 330 631)	(734 637)
- Remboursement des valeurs résiduelles		581 608	95 119
- Remboursements anticipés		9 540 440	8 140 788
- Produits sur Cessions anticipées		208 302	188 426
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>218 548 378</u>	<u>193 583 294</u>

NOTE 32. Décaissements pour financement des contrats de leasing

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	20 744 344	8 025 007
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(15 787 051)	(20 744 344)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(3 942 816)	(2 163 359)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	404 026	3 942 816
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	205 350 587	187 890 895
- TVA sur Investissements	+	28 607 181	25 110 827
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>235 376 271</u>	<u>202 061 842</u>

NOTE 33. Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

	2008	2007	
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(17 997)	(41 187)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	14 542	17 997
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(551 136)	(508 541)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	571 946	551 136
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	321 424	411 864
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(457 865)	(321 424)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	1 265	182
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(12 187)	(1 265)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	241 650	231 215
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(292 171)	(241 650)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	468 144	254 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(846 166)	(468 144)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	32 341	26 478
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(38 101)	(32 341)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	402 174	71 901
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(286 513)	(402 174)
- C.N.S.S en début de période	+	121 534	111 163
- C.N.S.S en fin de période	-	(143 996)	(121 534)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	166 753	126 233
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(225 000)	(166 753)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	130 931	77 447
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(180 400)	(130 931)
- TVA, payées sur biens et services	+	541 835	425 072
- Charges de personnel	+	3 829 046	3 043 486
- Autres charges d'exploitation	+	3 301 779	2 781 737
- Impôts et taxes	-	(193 931)	(194 276)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	<u>6 899 901</u>	<u>5 499 691</u>	

NOTE 34. Intérêts payés

	2008	2007	
- Frais d'émission d'emprunt	+	511 758	312 728
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	19 208	32 662
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(6 008)	(19 208)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	1 932 209	2 116 531
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	(2 685 426)	(1 932 209)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	899 485	629 616
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(637 477)	(899 485)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	555 609	773 515
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(480 882)	(555 609)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période		169 499	102 500
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période		(128 482)	(169 499)
- Charges financières	+	16 245 413	13 692 960
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(326 172)	(290 995)
<u>Intérêts payés</u>	<u>16 068 734</u>	<u>13 793 507</u>	

NOTE 35. Impôt et taxes payés

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	288 510	56 270
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou -	(971 425)	(288 510)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	0	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	374 370	501 915
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(241 296)	(374 370)
- TVA payées	+	0	1 252 589
- Impôts et taxes	+	193 931	194 276
- Impôts sur les bénéfices	+	2 227 841	1 306 577
		<u>1 871 931</u>	<u>2 648 747</u>

Impôts et taxes payés**NOTE 36. Autres flux de trésorerie**

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	224 349	252 531
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(511 114)	(224 349)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	+	445 282	462 803
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	-	(178 453)	(445 282)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	206 134	307 776
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(365 690)	(206 134)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	69 352	44 540
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	(59 330)	(69 352)
- Compte courant SIMT en début de période	+	481 685	1 378 156
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(882 533)	(481 685)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	1 183 743	1 132 995
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(208 737)	(1 183 743)
- Compte courant MLA en début de période	-	128 866	115 350
- Compte courant MLA en fin de période	-	(175 069)	(128 866)
- Compte Adhérents, contrats résiliés en début de période	-	42 607	42 607
- Compte Adhérents, contrats résiliés en fin de période	-	(42 607)	(42 607)
- Comptes d'attente en début de période	+	140 423	96 225
- Comptes d'attente en fin de période	-	(226 233)	(140 423)
- Placements en titres en début de période	+	6 632	141 410
- Placements en titres en fin de période	-	(63 768)	(6 632)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(465 622)	(208 496)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	768 988	465 622
- Produits des placements	+	2 172 102	1 377 982
- Autres produits d'exploitation	+	318 037	509 400
- Autres gains exceptionnels	+	234 741	15 101
- Autres pertes exceptionnelles	-	0	0
		<u>3 243 785</u>	<u>3 204 929</u>

Autres flux de trésorerie

NOTE 37. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

	2008	2007
- Fournisseurs, avances en début de période	- (450)	(7 672)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+ 0	450
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ 118 253	421 304
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 1 547 463	275 424
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>1 665 266</u>	<u>689 506</u>

NOTE 38. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

	2008	2007
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ 20 206	40 453
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 16 880	33 527
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>37 086</u>	<u>73 980</u>

NOTE 39. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

	2008	2007
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+ 450 000	1 642 595
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 2 100 088	1 990 000
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	0
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	615 112	437 315
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>3 167 200</u>	<u>4 069 910</u>

NOTE 40. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

	2008	2007
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ 5 827 787	2 450 302
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	0
- Titres de participations remboursés au cours de l'exercice	+ 220 000	1 468 967
- Remboursements sur prêts au personnel	+ 669 959	364 473
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>6 717 746</u>	<u>4 283 742</u>

NOTE 41. Dividendes et autres distributions

	2008	2007
- Dividendes et tantièmes	+ 4 200 000	3 562 500
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ 4 487	4 829
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- (5 500)	(4 487)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>4 198 987</u>	<u>3 562 842</u>

NOTE 42. Liquidités et équivalents de liquidités de l'exercice

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Banques	+ 595 464	4 507 949
- Caisses	+ 4 900	4 906
- Banques, découverts	- (7 328 455)	(3 111 040)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>(6 728 090)</u>	<u>1 401 815</u>

NOTE 43. Ventilation des actifs et des passifs selon leur durée résiduelle

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	600						600
Créances de Leasing	33 425	32 411	59 706	179 412	10 050	1 600	316 604
Portefeuille Titres de Placement	64						64
Portefeuille d'Investissement	609	418	218	1 406	87	19 830	22 568
Immobilisations incorporelles						417	417
Immobilisations Corporelles						2 004	2 004
Autres actifs	157	2 141	2 383	564			5 245
<u>Total</u>	34 855	34 970	62 307	181 382	10 137	23 851	347 502
PASSIFS							
Concours bancaires	7 328						7 328
Emprunts et Dettes Rattachés	57 887	25 366	49 387	116 789	1 337		250 766
Dettes envers la Clientèle	3 796	270	260	2 597	993		7 916
Fournisseurs et comptes rattachés	15 740	505					16 245
Provisions						1 146	1 146
Autres	3 778	337					4 115
CAPITAUX PROPRES			4 275			55 711	59 986
<u>Total</u>	88 529	26 478	53 922	119 386	2 330	56 857	347 502
<u>Position nette</u>	-53 674	8 492	8 385	61 996	7 807	-33 006	0

NOTE 44. Transactions avec les parties liées**Tunisie Factoring (TF)****Cautions données**

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 54,54%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2008 accordées au profit de CITIBANK et de BTL s'élèvent respectivement à 7 000 KDT et 5 000 KDT.

Tunis Call Center (TCC)**Prestations facturées à TL**

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2008 s'élèvent à 108 KDT.

SIMT**Avances en compte courant**

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 69,04 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 846 KDT au 31 décembre 2008.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2008 s'élèvent à 61 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 166 KDT au 31 décembre 2008 conformément au contrat de location.

Caution

- Le Conseil d'Administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.

L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 436 KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 347 KDT.

Tunisie LLD**Engagement Leasing**

Au cours de l'exercice 2008, TL a mis en force 71 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 3 788 KDT.

La marge brute réalisée en 2008 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 133 KDT.

Au 31 décembre 2008, l'encours financier s'élève à 6 357 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de TLLD pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Au 31 décembre 2008, le montant libéré du prêt s'élève à 1 000 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)**Compte courant**

Le compte courant de MLA, dans la quelle TL détient 30% du capital, est débiteur de 175 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2008 dans ce cadre, s'élèvent à 124 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2008 à 142 millions de dinars algériens.

NOTE 45. Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Avril 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 08 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de TUNISIE LEASING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de TUNISIE LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états

financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 27 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

II-En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2008.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Tunisie Leasing (TL) a conclu le 18 novembre 2008 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30%, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 25 000 € à 75 000 € pour les années 2008 et 2009.

Les prestations facturées en 2008 dans ce cadre, s'élèvent à 124 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 23 avril 2009.

III- Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices

antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008 :

1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 54,54% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2008, les cautions données au profit de Citibank et de la Banque Tuniso-Libyenne, s'élèvent respectivement à 7 000 KDT et 5 000 KDT.

2. Le Conseil d'Administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT, dans laquelle TL détient directement 69,04% du capital, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB pour les besoins de la construction du siège social.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt (en principal) s'élève à 436 KDT.

3. TL a fourni une caution solidaire en faveur de la SIMT, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt ;

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt restant dû (en principal) s'élève à 347 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 août 2005.

4. Les avances en compte courant accordées par TL à SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 846 KDT au 31 décembre 2008. Les produits relatifs à l'exercice 2008 s'élèvent à 61 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

5. TL a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Tunisie Location Longue Durée (TLLD), dans laquelle TL détient directement 20,04% du capital, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès d'Amen Bank pour le financement de ses activités.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt s'élève à 1 000 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

6. TL a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'ARAB BANK PLC (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt restant dû (en principal et en intérêts) s'élève à 142 millions de dinars algériens.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

7. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2008, l'encours du prêt garanti par la BIAT (en principal et en intérêts) s'élève à 443 millions de dinars algériens

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001

relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR**